

D.E.S.S. en ergothérapie

FACULTÉ DE MÉDECINE ÉCOLE DE RÉADAPTATION

Sommaire et particularités





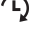
NUMÉRO 2-740-1-1

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL D.E.S.S. en ergothérapie

CRÉDITS 30 crédits

MODALITÉ Sans mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

 Admission suspendue

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

TGDE ergothérapie 514 343-2189

Objectifs

Le programme de D.E.S.S., s'adresse aux ergothérapeutes en exercice et vise l'approfondissement et l'intégration des connaissances, la poursuite du développement d'attitudes et de compétences reliées aux exigences de la pratique et aux responsabilités professionnelles actuelles et futures. Pour certains étudiants, le programme de D.E.S.S. peut être terminal et pour d'autres, il peut constituer une des étapes menant à l'obtention d'un diplôme de maîtrise. Dans cette perspective, l'étudiant aura à :

- approfondir les théories et concepts sous-jacents à la pratique de l'ergothérapie
- analyser les problématiques rencontrées en ergothérapie d'une manière multidimensionnelle, c'est-à-dire en considérant la complexité de l'interaction entre la personne, ses activités et son environnement;
- développer les habiletés d'analyse critique et permettre la pratique fondée sur les données probantes;
- analyser les enjeux éthiques reliés à la pratique de l'ergothérapie et acquérir des compétences de niveau avancé dans un ou plusieurs domaines spécifiques à l'ergothérapie.

Comme le programme vise l'autocritique, l'acquisition d'une plus grande autonomie professionnelle et l'autoformation, les méthodes pédagogiques telles le séminaire, l'histoire de cas, l'apprentissage par problèmes seront favorisées. L'utilisation des nouvelles technologies informatiques permettant une souplesse adaptée aux obligations professionnelles des cliniciens-étudiants sera mise de l'avant.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Le titulaire du baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie) ou d'un diplôme équivalent ayant pratiqué à titre d'ergothérapeute durant au moins une année équivalent temps plein peut être admis sur recommandation d'un comité d'admission.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle (ergothérapie), l'ergothérapeute en exercice doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un baccalauréat en ergothérapie ou d'un diplôme équivalent
- Avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Avoir pratiqué à titre d'ergothérapeute pour une durée minimale d'une année équivalent temps plein
- Sur demande, se présenter à une entrevue
- Faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

Sur recommandation du Comité d'admission, l'École peut imposer un cours de biostatistiques hors programme au candidat admis qui n'aurait pas des connaissances suffisantes dans ce domaine.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation.

2. Statut étudiant

Ce programme est offert à temps plein et à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres équivalents temps plein et la scolarité maximale est de quatre ans.

4. Transfert

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,0 peut être admis à la M. Sc. professionnelle (ergothérapie), pendant ou à la fin du D.E.S.S., et faire reconnaître les crédits réalisés dans le cadre de ce programme.

Structure du programme (2-740-1-1)

Version 01 (A13)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Ergothérapie	Maîtrise	45 crédits	2-740-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Domaines d'expertise

- Réadaptation et les désordres musculo-squelettiques
- Réadaptation et les désordres neurologiques
- Réadaptation et les désordres psychosociaux
- Réadaptation à travers la vie, du nouveau-né à la personne âgée

Centres de recherche

- Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR)
- Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM)
- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU - Sainte-Justine)
- Hôpital Louis-H Lafontaine.

En savoir plus : <http://www.readap.umontreal.ca/la-recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche